

EDITO

PAC : Notre cri d'alarme



L'ensemble des professionnels, quels que soient leurs syndicats d'appartenance, parle aujourd'hui d'une seule et même voix pour faire entendre leur inquiétude. En effet, la filière géothermique française assistée par pompe à chaleur risque de disparaître purement et simplement, si aucune mesure n'est prise en urgence. Comme le signale également PL. FRANCOIS, Président d'UNICLIMA, « la France va devenir le dernier élève de l'Europe » pour la PAC géothermique alors qu'il y a à peine 4 ans, le marché français était florissant et prometteur. L'évolution des ventes d'installations de géothermie parle d'elle-même : le nombre d'installations est passé de 20000 en 2008 (niveau actuel de l'Allemagne) à moins de 4000 en 2012 soit une baisse de 80% du marché sur cette période. L'AFPG souhaite alerter les pouvoirs publics de la gravité de la situation et propose une meilleure prise en compte des énergies renouvelables au moins dans le cadre de la RT2012. (Lire la suite dans la rubrique Filière géothermie assistée par PAC).

Jean-Marc PERCEBOIS

Vice-Président AFPG
filiale géothermie assistée par PAC

ACTUALITÉS AFPG

➡ Elections 2013 : modalité de vote, liste des candidatures

Le mardi 18 juin aura lieu l'Assemblée générale de l'AFPG au cours de laquelle nous procéderons aux élections des membres du Conseil d'administration puis de ceux du Bureau. Les candidats aux élections du CA se répartissent en 4 collèges :

- Haute énergie : 3 places ; 3 candidats
- Usages directs : 5 places ; 5 candidats
- PAC : 9 places ; 10 candidats
- Autres organismes : 4 places ; 7 candidats

Il sera possible de voter par correspondance, par procuration et bien sûr, le jour de l'AG. Dès à présent, vous pouvez retrouver sur le site de l'AFPG la liste des candidats aux élections du CA ainsi que les modalités de vote par correspondance. Les professions de foi et les biographies de chaque candidat figurent également en ligne.

La cadence des réunions du CA est d'environ tous les 2 mois (5 par année). Quant aux membres du bureau, ils se réunissent tous les mois, exceptés en août.

Depuis début 2013, 8 entreprises ont rejoint l'AFPG. Bienvenue à : **BREBANT YANN FORAGE, EDF Collectivités Territoriales, L'ESIEE Amiens, HELIOPAC, ITECO OIL-FIELD SUPPLY, SOVEMA-PROMAFOR, THERMAFLEX, TRACTO-TECHNIQUES.**

Ainsi l'AFPG compte 88 adhérents en 2013. •

📌 [LIEN POUR CONSULTER LES CANDIDATURES](#)

📌 [LIEN POUR CONSULTER LA LISTE DES ADHÉRENTS](#)

➡ 3 nouvelles études AFPG

Avec l'arrivée de notre stagiaire 2013, Pascaline GALY, élève-ingénieure, pour une durée de six mois, l'AFPG lance la réalisation de trois études. Nous comptons sur vous pour répondre à ses sollicitations ! Ainsi vous contribuerez à faire aboutir ses trois missions :

1-La mise à jour de l'étude du marché de la géothermie 2011 réalisée en 2012 et présentée à l'occasion des dernières Journées de la géothermie.

2-La création de fiches opérations géothermiques en France dont la diffusion se fera notamment sur le site internet de l'AFPG via une carte interactive, à raison de 2 à 3 fiches par département. Notre objectif est de faire prendre conscience au plus grand nombre que la géothermie est une solution énergétique répandue sur l'ensemble du territoire français ; qu'il s'agit bien d'une technique éprouvée, et somme toute courante ! C'est pourquoi, nous avons besoin de vos contributions ; nous vous invitons à retourner vos informations à Pascaline !

📌 [RETROUVEZ CES INFORMATIONS SUR LE SITE DE L'AFPG](#)

3-La rédaction d'une étude technico-économique dont l'objectif, ambitieux, est de pouvoir associer à chaque opération géothermique assistée par PAC (sur sondes, sur nappe, pour le particulier, le collectif et en fonction du type de sous-sol), un coût pour la partie forage (installation et maintenance), un coût moyen pour la partie surface (connexions, PAC, échangeurs), un gain moyen et une approche de TRI. L'objectif final est de pouvoir comparer la solution géothermie avec les autres EnR et les énergies fossiles. Cette étude est destinée aux particuliers, aux élus, aux prescripteurs de solutions énergétiques... •

PROJETS

➔ Journées de la Géothermie 2014

Nous savons depuis peu que la 3^e édition des Journées de la géothermie aura lieu du 9 au 11 avril 2014 à La Cité des sciences de la Villette. Afin d'augmenter et de diversifier le visitorat, cette troisième édition serait articulée autour :

- **D'une journée PAC orientée « surface »**, à l'attention des installateurs, sous forme de 4-5 ateliers en partenariat avec UNICLIMA, l'AFPAC, Qualit'EnR. Les sujets envisagés sont variés : normes, réglementation, techniques, formation, retours sur les audits...
- **D'une autre journée dédiée au forage**, en partenariat avec le SFEG.
- De l'organisation d'un **atelier EDF Collectivités Territoriales, nouvel adhérent AFPG**. Ils souhaitent être présents lors des JDLG 2014 via l'organisation de séances présentant des opérations qui intéressent les collectivités, à l'image de ce que nous faisons lors des Journées de sensibilisation en région.
- **De deux journées entièrement dédiées aux techniques EGS**, en langue anglaise, pour permettre d'ouvrir nos journées à un visitorat étranger. Ces journées sont habituellement organisées à Soultz-sous-Forêts, avec une fréquence biannuelle, elles seront « délocalisées » pour l'occasion à Paris pour nos Journées. Il s'agira de sessions très techniques et scientifiques.
- **De nos conférences en séance plénière** qui seront quant à elles allégées. Elles commenceront plus tard, vers 10h00 et se termineront le vendredi, en milieu d'après-midi. La filière Usages directs, absente des sessions dédiées, et les aspects politiques et stratégiques pour le développement de la filière géothermique y seront les thèmes centraux. •

WORKSHOP



GeoDH

Monté en collaboration avec le Pôle Avenia, notre Workshop France a eu lieu à Pessac (Communauté Urbaine de Bordeaux), mercredi 27 mars 2013. Plus de 75 personnes ont participé à notre journée avec des représentants des collectivités (Mairie de Bordeaux, CUB, Région Aquitaine, Mairie de Mont-de-Marsan) et des professionnels. De nombreux adhérents de l'AFPG y ont participé en tant que conférenciers : M. ANDRES (SEMACH), M. ANTICS (GPC IP), P. JAMET (DAL-KIA), H. LAUTRETTE (BURGEAP), N. MONNEYRON (COFELY) et nous les en remercions. •

↓ TÉLÉCHARGEZ LES PRÉSENTATIONS ET LE PROGRAMME DU WORKSHOP

📄 LIRE LES NEWSLETTER DU PROJET GEODH

INTERNATIONAL / EUROPE

➔ Filière Export : le RDV 2013

À l'occasion du Congrès européen de la géothermie, l'European geothermal Congress (EGC), du 3 au 7 juin à Pise, l'AFPG coordonne l'organisation d'un «Espace d'exposition France» d'une surface d'environ 50 m². Neuf entreprises françaises, adhérentes de l'AFPG ont répondu présent : COFELY, CFG Services, CRYOSTAR, l'EOST, ES-Géothermie, FLODIM, GEIE EMC, TERANOV et GPC IP. Cet événement sera le rendez-vous 2013 de la géothermie européenne cette année, organisé sur 4 jours de conférences avec jusqu'à 4 sessions en parallèle, une journée de visite du site géothermique de production d'électricité de « Lardarello » et de nombreux ateliers et séminaires de formation! L'AFPG, le BRGM et l'ADEME présenteront un papier sur la Géothermie française. Notez également que la France organise, mercredi 5 juin à midi, un cocktail sur son pavillon : rejoignez-nous-y ! •

📄 POUR EN SAVOIR PLUS VISITEZ LE SITE DE L'EGC

➔ GEOTRAINET



Geo-Education
for a sustainable geothermal
heating and cooling market

Il s'agit d'un projet européen pour le développement de la géothermie TBE articulé autour de la mise en place de cours (forages et bureaux d'études) pour diffuser les bonnes pratiques au niveau européen. Ces cours ont été testés dans une dizaine de pays et ont permis de former une trentaine de personnes par pays. La poursuite de cette action initiée par l'EGEC et la Fédération Européenne des Géologues est d'organiser tous les ans un cycle de formations. LE BRGM est le correspondant national. AFPG reste le partenaire professionnel pour ce projet. •

📄 POUR EN SAVOIR PLUS SUR GEOTRAINET



FILIÈRES



HAUTE ÉNERGIE

⇒ NER 300

Début avril, la commission européenne a publié un second appel à projet NER 300 pour le co-financement de projets de démonstration en matière de système d'énergie renouvelable, les opérations géothermiques sont éligibles. Ce projet devrait permettre de financer un EGS de 5 MWe et un dossier franco-allemand serait sans doute un bon candidat. Une réunion de présentation a eu lieu à Bruxelles, le 14 mai 2013. •

📄 [EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET](#)

⇒ Des nouvelles du projet Electricité Géothermique Export 2013

La démarche ADEME/ Capgemini visant à structurer la filière française d'électricité géothermique à l'export a conduit ses premiers travaux. Le comité restreint de filière s'est réuni une première fois le 04 avril 2013. Il est constitué des membres suivants : AFPG, ALSTOM, CFG Services/ BRGM, CRYOSTAR, EIFFAGE CLEMESSY, GDF-SUEZ, TECHNIP, DGEC, DGCIS, DT. Les travaux menés jusqu'à présent ont permis de réévaluer le potentiel des marchés mondiaux à l'export à 330 millions de dollars et 835 MW par an, soit environ une vingtaine de centrales livrées annuellement. Les atouts français vis-à-vis de la concurrence ainsi que les points à renforcer de la filière française ont aussi été identifiés.

En outre avec quelques développeurs et ensembleurs actifs actuellement sur ces marchés, les compétences nécessaires au montage d'offres compétitives ont été décomposées en 16 lots et 50 sous-lots dont 7 à renforcer prioritairement. Un questionnaire sera envoyé début mai pour construire une database des acteurs français qualifiés selon ces lots. Cela permettra au futur cluster français de monter plus rapidement et plus efficacement des offres compétitives sur les marchés internationaux. Les réponses sont attendues courant mai et début juin. Le comité de filière restreint doit se réunir les 14 et 18 mai pour travailler à la construction d'un plan d'action opérationnel sur les thèmes suivant : offres packagées, fonds de mutualisation, avant vente, dynamique du cluster français.

Le séminaire de filière élargie aura lieu les 9 et 10 juillet 2013, il permettra de partager les analyses, de s'approprier et d'enrichir le plan d'action opérationnel et de lancer la dynamique du cluster français. Une fois encore l'AFPG et les autres membres du comité restreint joueront un rôle déterminant pour relever ce challenge. » •

📄 [EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET](#)

GÉOTHERMIE ASSISTÉE
PAR POMPE À CHALEUR

⇒ Alliance Chaleur Renouvelable

Les acteurs des filières du solaire thermique, de la pompe à chaleur (aérothermie, hydrothermie et géothermie) et de la biomasse (chaudières et appareils indépendants) se sont unis sous l'appellation Alliance chaleur renouvelable pour faire part officiellement des enjeux spécifiques de la chaleur renouvelable dans le débat national sur la transition énergétique. L'Alliance chaleur renouvelable réunit ainsi, dans un groupement non formel, les associations et syndicats de filières AFPAC, AFPG, Enerplan et SER ainsi que le syndicat d'industriels UNICLIMA. Une note précisant la position commune de cette Alliance ainsi qu'un communiqué de presse ont été récemment rédigés et diffusés à la presse.

📄 [LIRE LA NOTE ET LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE](#)

AGENDA

15

JOURNÉES DE SENSIBILISATION EN REGION 2013



Jeudi 12 septembre, en région Limousin au Conseil Régional, à Limoges

Mercredi 9 octobre, en région Poitou-Charentes, à l'ENSIP, à Poitiers

EUROPEAN GEOTHERMAL CONGRESS (EGC) du 3 au 6 juin 2013 à Pise

- Mercredi 5 juin, midi : « French Apéro »
- Vendredi 7 juin : visite des installations géothermiques de Lardarello.

BUREAU AFPG

Mardi 18 juin, 9h30-12h30 à l'AFPG

Lundi 8 juillet, 9h30-12h30 à l'AFPG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 18 juin, 14h00-17h00 à l'AFPG

RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE

Vendredi 12 juillet à Strasbourg





RETOUR SUR LES COMMISSIONS D'ORIENTATION AFPG

➡ « Qualification des BE »

La mise en place d'une qualification doit permettre de canaliser la profession et une meilleure mise en œuvre de la géothermie. La commission a commencé ses réflexions sur la base du référentiel de l'OQPIBI, qui a ouvert un chapitre géothermie dans le cadre de son action. Un groupe de travail sur la géothermie est en cours de constitution et l'AFPG y sera représentée ; la première réunion aura lieu le 9 juillet.

➡ Les demandes de l'AFPG dans le cadre de la RT 2012

L'AFPG propose des points très précis déjà demandés par l'ensemble de la filière :

- **1. Adoption pour les PAC géothermiques du coefficient MC GES.** Ce coefficient déjà existant dans le moteur de calcul mais attribué seulement au bois et aux réseaux de chaleur (comportant une certaine part de production d'origine EnR), intégrant également les possibilités de « géocooling » permises par la géothermie.
- **2. Révision du coefficient de transformation en énergie primaire.** Actuellement de 2,58 en France, afin de le mettre en conformité avec la décision de la commission du 1er Mars 2013 relative à l'article 5 de la directive EnR 2009/28/CE qui reprend un coefficient de 2,2.
- **3. Obligation d'une part minimum d'EnR dans le collectif et le tertiaire.** Etendre l'obligation de la part EnR, telle qu'elle est appliquée au résidentiel individuel.
- **4. Correction du calcul de la part d'EnR pour les PAC Géothermiques.** Qui diverge de la méthode de calcul de la part EnR telle qu'elle figure dans la Directive EnR 2009/28/CE en son annexe 7.
- **5. Nécessité d'amender le calcul du BEPOS.** En effet, alors que le calcul réglementaire RT 2012 intègre le bois avec un coefficient de 1 pour le calcul de l'énergie consommée, la méthode de calcul du BEPOS Effinergie prend les consommations énergétiques à base de bois avec un coefficient de zéro.

Mais l'AFPG va plus loin ! Le groupe de travail de la commission d'orientation rT2012 a imaginé de créer un nouveau coefficient le McFREE qu'il s'agirait d'intégrer à la rT2012.

- **6. Création d'un nouveau coefficient McFREE qui aurait pour objectif de prendre en compte la part d'énergie importée dans notre pays.** Ce coefficient appelé MC-FrEE pour « Financement de la rénovation Energétique et Environnementale », servirait à favoriser les énergies produites en France, a fortiori les ENr parmi lesquelles on retrouve bien sûr la géothermie, énergie locale et non délocalisable par définition. Les économies ainsi engendrées, liées à la diminution de la part d'énergies importées, pourraient ainsi être allouées au financement de la rénovation du parc énergétique français.

L'AFPG est l'auteur d'un rapport expliquant le mécanisme général de ce coefficient. Ce rapport et sa synthèse serviront de supports pour rencontrer les pouvoirs publics et évoquer l'urgence de prendre des mesures fortes afin de relancer le marché des pompes à chaleur et plus particulièrement celui des PAC géothermiques dont la situation est très critique.

➡ Transfert de la qualification Qualiforage vers Qualit'EnR



Depuis trois mois, les membres du SFEG, de l'AFPG, du BRGM... travaillent avec Qualit'EnR sur la certification des forages géothermiques. Ils ont déjà bien avancé sur la partie règlement, la grille d'audits, sur la partie sonde et le tronc commun. Toute la partie concernant les forages d'eau reste à faire ainsi que la mise en place de formations. Après de longues discussions, le transfert de Qualiforage (qualification détenue par le BRGM) vers Qualit'EnR, permettra d'aboutir à **un même tampon certificateur pour les sondes géothermiques verticales et les forages d'eau géothermiques.**



EN BREF

3 mois pour changer la RT 2012 !

Une nouvelle de dernière minute, ce 24 avril le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur du recours déposé par le Gifam et annule donc l'arrêté méthode qui déterminait le mode de calcul Th-B-C-E et remet en cause toute la nouvelle réglementation thermique. «Le Conseil d'Etat, en annulant l'arrêté méthode, a considéré qu'il y avait un souci de compétence des autorités». Cette décision fait totalement écho avec les travaux entrepris en ce moment par l'AFPG et constitue une opportunité pour notre filière de faire modifier la méthode de calcul pour la véritable prise en compte des ENR.

[LIRE L'ARTICLE COMPLET](#)



➡ Groupes de travail **Géothermie de minime importance**

A l'initiative du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, en présence de la DGPR, de la DGALN et de la DGEC s'est tenue vendredi 26 avril une réunion de lancement de 5 groupes de travail sur la géothermie de minime importance à laquelle ont participé l'AFPG, le SFEG et les hydrogéologues. L'AFPG participera à tous les groupes de travail : **cartographie, agréments des experts, qualification des foreurs, site portail internet, Arrêté ministériel des prescriptions générales.** Cette démarche est ambitieuse compte tenu de l'objectif d'une mise en place pour la fin d'année. **Si vous souhaitez prendre part à ces rencontres, n'hésitez pas à nous le faire savoir.**

@ [POUR CONTRIBUER AU GROUPE DE TRAVAIL, CONTACTEZ NOUS : CONTACT@AFPG.ASSO.FR](mailto:CONTACT@AFPG.ASSO.FR)

EN BREF

Office franco-allemand pour les énergies renouvelables

Cet office, dédié aux Energies Renouvelables, a été créé sur les fondations du bureau franco-allemand de l'énergie renouvelable. L'AFPG a pris l'initiative de contacter ses homologues allemands de la géothermie, les associations GtV et WFG, afin de se rencontrer prochainement et d'élaborer ensemble une vision commune pour l'avenir de la filière géothermique dans l'UE. •

📖 [LIRE L'ARTICLE PARU DANS LE MONDE, LE «FAISONS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LE MOTEUR DU COUPLE FRANCO-ALLEMAND»](#)



HAUTE ÉNERGIE



GÉOTHERMIE ASSISTÉE
PAR POMPE À CHALEUR



USAGES DIRECTES
DE LA CHALEUR

➡ **Débat National** sur la Transition Énergétique (DNTE)

Dans le cadre du DNTE, les différents groupes de travail ont exposé leurs premières analyses devant le Conseil National du Débat sur la Transition Énergétique (CNDTE). Nos intérêts sont représentés via le groupe de travail N°3 « énergies renouvelables » qui réunit les parties prenantes du débat (employeurs, syndicats de salariés, ONG, consommateurs, associations familiales, collectivités, parlementaires). Suite à plusieurs remarques apportées par le CNDTE et des ajouts souhaités par plusieurs filières dont la géothermie, le rapport initialement présenté a été amendé.

📄 [CONSULTER LE RAPPORT](#)

L'AFPG aux côtés de six autres acteurs des énergies renouvelables ont rédigé un communiqué de presse conjoint appelant à plus d'ambition. « Alors que la France a pris du retard sur ses engagements européens en matière d'énergie, la synthèse du groupe contact des entreprises propose la continuité plutôt que la transition », réagissent France Energie Eolienne, Club Biogaz, ATEE, AFPG, Enerplan, FNB et Amorce, membres du groupe des entreprises. Ils défendent « une vision différente de la transition énergétique » qui « doit d'abord se traduire par une politique ambitieuse en matière de maîtrise de la consommation énergétique, une augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français, et plus généralement s'engager vers une économie bas carbone ». Cette prise de position commune venait également en réaction aux propositions faites par l'organisation patronale, à savoir : maintenir la filière nucléaire et développer l'exploitation des gaz de schiste afin de « défendre la compétitivité des entreprises en maîtrisant le coût de l'énergie ». •

📄 [VOIR LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE](#)

➡ **La réforme du Code Minier**

L'AFPG, représentée par P. JAMET et B. IMBS, a participé à toutes les réunions de la première phase du groupe de travail sur la réforme du Code Minier animé par le conseiller d'état, T. TUOT. L'AFPG et le SFEG ont rédigé, en fin d'année 2012, une note commune précisant les attentes de nos filières vis à vis de cette réforme.

Le cycle de réunions a maintenant repris ; l'AFPG continue d'y participer et de faire entendre la voix de la géothermie aux côtés de toutes les autres filières présentes (hydrocarbures, mines...).

@ [POUR CONTRIBUER AU GROUPE DE TRAVAIL, CONTACTEZ NOUS : CONTACT@AFPG.ASSO.FR](mailto:CONTACT@AFPG.ASSO.FR)

